

Odile JACQUEMIN

Architecte urbaniste, docteur en Histoire

Chercheuse associée au laboratoire LADRAUS de l'Ecole Nationale d'Architecture de Versailles

Initiatrice du Pôle d'économie du Patrimoine « Paysage de l'entre terre et mer » en 2001

Chef de projet européen Culture 2000 Patrimoine industriel entre terre et mer en 2003

Chef de projet de l'expérimentation de GIZC « les Maures, un territoire de Méditerranée », 2006.

Directrice de *Mémoire à Lire, territoire à l'écoute* (MALTAE) depuis 1996

MALTAE 32 chemin Saint Lazare 83400 Hyères 00 33 (0)6 19 65 08 44



**Notes et réflexions à l'attention de Christine SANDEL,  
Jérôme BIGNON,  
et les autres membres du groupe 1**

**Groupe 1**

**La délicate rencontre entre la terre et la mer**

Si les mers et océans couvrent la plus grande partie du globe et doivent devenir la préoccupation majeure de « réparer la planète », le travail du groupe 1 a comme difficile objectif de se concentrer sur le constat que 80 % des pollutions des océans viennent des activités humaines sur terre et que cette activité est croissante, puisqu'on attend bientôt 60 % de la population mondiale dans une frange de 60 Km en bordure littorale.

Le maître mot du thème à traiter est celui de **l'urbanisation du littoral**, avec le double défi **du changement climatique** et **de la pression démographique**.

### Quatre remarques

Nous ferons quatre remarques liminaires :

- La référence au COMOP n ° 9 « Urbanisme » du Grenelle de l'Environnement doit absolument être réintégrée aux références.
- Les données de l'observatoire du Littoral, basées sur l'unité de mesure « commune littorale » sont de fait obsolètes et doivent d'urgence être réactualisées, en prenant l'échelle territoriale pertinente de l'épaisseur continentale et marine où se situent les enjeux de développement. L'inventaire des espaces littoraux remarquables doit, lui aussi, être réactualisé à cette échelle pertinente. Face à la raréfaction du foncier en communes littorales, il a été constaté que les pressions se sont déplacées largement à l'intérieur des terres, dans ce qu'il était encore convenu d'appeler, il y a peu, « l'arrière pays » : par exemple, pour le Var, la plaine St Maximin Brignoles .... De la qualité des aménagements de ces littoraux peu visibles depuis la mer et peu représentatifs de ce que l'imaginaire véhicule dans la figure du *littoral*, dépendra la qualité de nos océans.
- Aucune limite territoriale, ni ligne de crête, ni bassin versant, ne permet d'isoler une partie terrestre qui ne serait pas concernée par la rencontre avec la mer plus ou moins directement. Il importe de faire prendre conscience aux habitants de la planète que toute action, même située à des milliers de km, se répercute dans le milieu marin. L'entre terre et mer n'est donc ni une frontière, ni une étendue définie mais un état d'esprit, une culture qui lie irrémédiablement l'un et l'autre des deux éléments. *L'entre terre et mer* doit se concevoir comme le fondement de l'apprentissage à devenir citoyen planétaire et le moteur pour introduire le changement dans l'urbanisation et l'aménagement du territoire.
- L'eau est certes le meilleur vecteur « instrument de liaison » de l'entre terre et mer : il convient de ne pas se laisser prendre au piège de *la raison*

*géographique* : la pertinence des bassins versants ne doit pas faire oublier que l'essentiel des échanges se fait par transferts artificiels de bassins.

### Cinq propositions

Une des premières propositions est d'ordre méthodologique : il s'agit d'introduire dans l'aménagement littoral les données temporelles : de *penser le temps* à ses différentes échelles, en y intégrant **histoire longue**, **histoire des temps présents**, (l'histoire des temps présents servant d'outil à l'évaluation nécessaire énoncée dans les objectifs de durabilité) et **histoire des temps futurs**.

A titre d'exemple de ce que peut être l'apport d'une histoire des temps présents, un premier constat est de mesurer les décalages d'appréhension du temps quand on situe le court terme à 2012, le moyen terme à 2015, le long terme à 2020, et que l'on regarde, dans un exercice rétrospectif, l'étalement urbain et le gaspillage irraisonnable de foncier qui l'a accompagné depuis quarante ans.

A ce constat, s'ajoute la perte de 170 000 hectares de terres agricoles littorales en 30 ans, chiffre qu'il conviendrait de réactualiser à l'échelle des bassins versants.

Une autre donnée temporelle est la durée depuis laquelle sont engagés les Scots, dont les volets littoraux ne sont ni encore commencés ni conçus comme des parties majeures où traiter de l'interface terre/mer, et surtout, la durée depuis laquelle la machine bien rodée qui voudrait que les PLU soient assujettis aux orientations des Scots marche à l'envers.

Un premier exercice d'évaluation consisterait à mesurer le nombre d'hectares partis à l'urbanisation (sans œuvre d'urbanisme) et le nombre d'hectares agricoles irrémédiablement perdus à l'agriculture littorale depuis la dizaine d'années où l'on prépare les outils de l'urbanisme de demain.

Les quatre autres propositions concrètes de cette brève note sont :

- De ne plus lâcher un seul m<sup>2</sup> de terre agricole, sous peine de ne faire que poursuivre des déséquilibres où les points de rupture ont déjà largement été dépassés ;
- Mettre en place un moratoire pour suspendre toutes les opérations de lotissements qui concourent encore à l'étalement urbain, notamment ceux qui consomment du foncier fertile ;
- D'intégrer « les coups partis » au processus d'action *pour être en rupture*, au lieu de reporter à plus tard et aux opérations non encore programmées l'éventuelle application de nouvelles bonnes pratiques ;
- Si l'entre terre et mer remonte loin dans les terres, il descend loin dans les eaux et au-delà des eaux territoriales : il convient de déconstruire les schémas traditionnels et les figures d'une urbanisation littorale faite de béton et de tours implantées en bord de mer ; l'urbanisation littorale « durable » concerne une épaisseur continentale et marine sur laquelle il est urgent **de se mettre en situation de prospective** en mobilisant les lieux d'apprentissage, écoles d'architecture et universités d'aménagement.

*O.J.*

### **Références bibliographiques**

- Entre Europe et Méditerranée, entre nature et culture, Quel jardin de l'entre terre et mer? Actes des rencontres des Bormettes, 2001 Ed MALTAE
- Etude exploratoire du paysage littoral varois dans son épaisseur continentale et marine, DIREN PACA 2002
- Etude de définition pour un pôle d'économie du patrimoine « Paysage de l'entre terre et mer », DATAR 2002
- Projet urbain et paysage littoral, quel projet pour la ville et la rade, 2008, Ed MALTAE
- *Traits de côte, Arpents de mer*, exploration collective en littoral varois, carnet de bord d'une expérimentation de Gestion Intégrée en Zone Côtière, 2008, Ed MALTAE